



BULLETIN D'INFORMATION #28

140 tests ont été effectués lundi par les opérateurs sanitaires, révélant une personne positive au virus Covid-19. Ce second cas de la semaine, également « importé », correspond à la situation d'un résident de retour au Fenua sur l'un des derniers vols de mars 2020. Le nouveau carré épidémiologique indique donc 1655 analyses, effectuées depuis le début de l'épidémie. Le chiffre de personnes ne présentant plus de signes cliniques de l'épidémie et qui ont reçu leur attestation de levée d'isolement strict monte à 35. 57 personnes ont été atteintes depuis le début de la maladie ; 22 restent atteintes et sous surveillance, pour une personne hospitalisée.

Chiffres clés

Nombre total de cas COVID-19	57
Nombre total de cas COVID-19 hospitalisés	
- en cours	1
- depuis le début de l'épidémie	4
Nombre de cas COVID-19 admis en réanimation	1
Nombre de décès lié au COVID-19	0

COVID-19 en Polynésie française

Fig. 1. Nombre de cas cumulés COVID-19 en PF par date

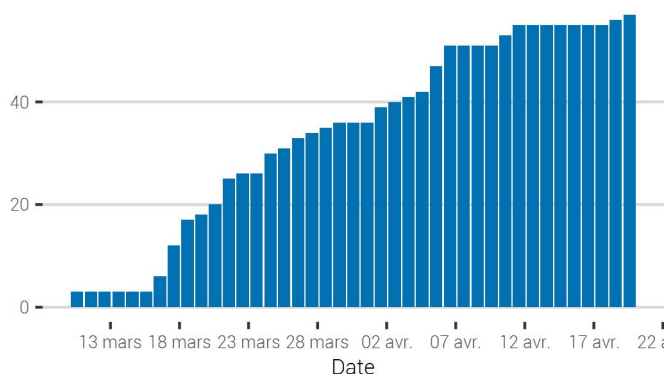
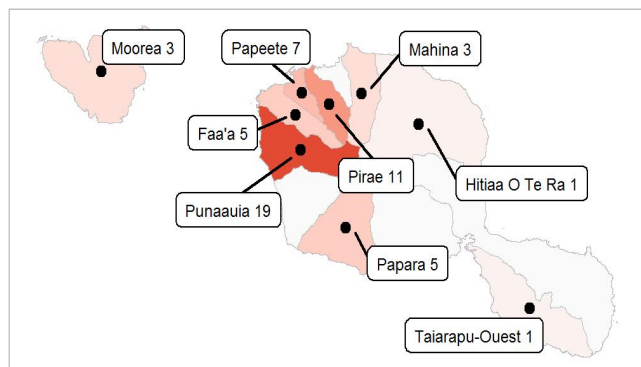


Fig. 2 : Cartographie des cas depuis le début de l'épidémie



Source : Bureau de veille sanitaire, Direction de la santé

Continuité territoriale : 27 retours d'évacuation sanitaire

Le second vol de la compagnie Air Tahiti Nui affrété dans le cadre de la continuité territoriale ramène jeudi matin au Fenua 27 patients et accompagnateurs sur 33 identifiés. Ces personnes ont toutes été déclarées négatives au test effectué avant leur départ et ont été examinées par un médecin. Elles ont également signé un engagement de confinement dans une structure du Pays dès leur retour. La durée de ce confinement strict sera de trois semaines.

Action communautaire : l'apport des personnes bénévoles

La plateforme interactive lancée par l'équipe communautaire de la cellule de crise Covid-19 compte désormais 951 personnes bénévoles. Pour une partie de ces personnes bénévoles, une première mission a été lancée à l'attention des matahiapo, nos personnes âgées qui sont par ailleurs parmi les plus sensibles à l'épidémie, et qu'il convient de protéger particulièrement.

Les formations, qui concernent les visites dans les centres ou structures d'accueil spécialisées, ont débuté lundi et se poursuivront toute la semaine (secteurs de Punaauia, Taravao et sur la côte Est de Tahiti) de manière à coordonner les efforts et à recréer un lien important. Les équipes constituées, incluant également des professionnels de santé, débutent leurs visites ce mercredi 22 avril.



Gestes barrières : le travail des brigades de la Santé publique

Le travail de terrain des brigades de la santé publique auprès, notamment, des communes et des magasins d'alimentation se poursuit.

Ces brigades sont constituées d'agents de la santé publique travaillant en lien étroit avec les équipes municipales, qui sont à même de dresser un tableau de la situation existante sur le territoire de leurs communes.

S'il est évidemment question de rappeler l'importance et l'application des gestes barrières dans des endroits fréquentés par le public, comme les commerces d'alimentation générale, il est également important de noter les difficultés et les besoins quotidiens des populations et des acteurs économiques et sociaux.

Les brigades ont ainsi travaillé avec les quatre communes associées de Hitiaa o te ra, avec la commune de Paea, de Pirae et de Papara, rencontrant près d'une cinquantaine de commerçants dont les retours et commentaires permettent d'ajuster les messages sanitaires aux besoins du terrain.

N'oubliez pas les caddies solidaires



CADDIES 
SOLIDAIRES

Vocabulaire de l'épidémie : l'allègement

La lutte contre le virus Covid-19 sur le territoire passe par le respect des mesures barrières et des règles de confinement. Le respect de ces règles a, pour l'instant, empêché la diffusion de l'épidémie dans les archipels hors les Iles-du-Vent, tout en limitant son impact dans les Iles-du-Vent.

La décision des autorités d'alléger le confinement général dans les îles et archipels tient compte de cette situation sanitaire, et doit être comprise comme une mesure permettant le redémarrage progressif de la vie communautaire. Pour autant, les autorités sanitaires insistent, pour les îles, sur la nécessaire vigilance concernant le respect des gestes barrières. En ce sens, il est bien question d'un allègement, permettant aux personnes d'une même île ou d'un atoll de circuler plus librement, mais allègement ne signifie pas fin du confinement : demeurent le couvre-feu et l'interdiction des voyages inter-îles.

Il en sera de même pour les Iles-du-Vent, où les autorités évoquent également cette notion d'allègement dans certains secteurs de l'activité économique. L'Administration de la Polynésie française montrera l'exemple, en dotant ses agents de masques en tissu.

Le message du jour

RESTONS VIGILANTS !

RESPECTONS

TOUS LES GESTES BARRIERES

**POUR VAINCRE
ENSEMBLE**

LE COVID-19